

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre  
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

N°117 - 11 aout 2016

## Sommaire du bulletin

1. Tableau synthétique des observations ..... P2
2. Actualités phytosanitaires ..... P2
  - Acariens ..... P2
  - Chenilles ..... P2
  - Thrips ..... P5
3. Le point sur *Xylella fastidiosa* ..... P6

LE BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL PEUT VOUS ETRE ENVOYE  
**GRATUITEMENT PAR MAIL.**

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS **ABONNER,**

INSCRIVEZ-VOUS DIRECTEMENT SUR LE SITE :

**[www.bsv-paca.fr](http://www.bsv-paca.fr)**



*Une nouvelle présentation vous est proposée pour mieux apprécier l'analyse de risque et vous accompagner dans vos prises de décisions*

*Afin de faciliter votre lecture, le tableau synthétique des observations par culture est conservé*

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION

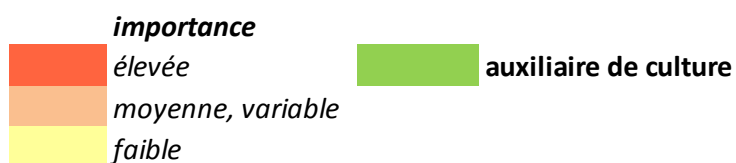
Monsieur André PINATEL  
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur  
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier  
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1  
contact@paca.chambagri.fr  
tel : 04 42 17 15 00

#### RÉFÉRENTS FILIÈRE ET RÉDACTEURS DE CE BULLETIN

Isabelle FOREST - [isabelle.forest@var.chambagri.fr](mailto:isabelle.forest@var.chambagri.fr)  
Chambre d'Agriculture du Var - tel : 06 23 53 03 40  
Solène HENRY - [shenry@alpes-maritimes.chambagri.fr](mailto:shenry@alpes-maritimes.chambagri.fr)  
Chambre d'Agriculture des Alpes Maritimes- tel : 04 97 25 76 52  
Anne ROBERTI - [anneroberti.fredon@orange.fr](mailto:anneroberti.fredon@orange.fr)  
FREDON PACA- tel : 06 33 06 50 41

## 1. Tableau synthétique des observations

Culture	Ravageurs	Maladies	Auxiliaires
Cyclamen	Thrips		<i>Amblyseius swirskii</i>
Cresson de para	Thrips du feuillage		
Heuchère	Chenilles		
Rosier	Acariens		
Œillet	Chenilles		
Lisianthus	Thrips du feuillage		



## 2. Actualités phytosanitaires

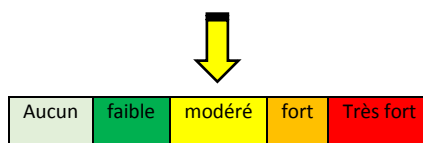
### Acariens

#### Observations

On nous signale une présence faible et localisée de **tétranyques tisserands** sur une culture de **rosiers en pot** à La Gaude.

#### Evaluation du risque

Les niveaux de **populations** sont **faibles** sur les parcelles de référence mais les **conditions climatiques** actuelles (températures élevées) sont **favorables** à leur développement.



#### Gestion du risque

A ce stade, 1 ou 2 **lâchers** de ***Phytoseiulus persimilis*** à 7 jours d'intervalles peuvent se révéler efficaces. En effet, cet acarien prédateur, grâce à son développement assez rapide et à sa voracité, peut exterminer entièrement un foyer. Il est toutefois **sensible aux fortes températures** (>30°C) et aux **faibles hygrométries** (<60%).

La brumisation (hygrométrie optimale : 75%) ainsi que le blanchiment des serres ou un écran d'ombrage permettent une meilleure installation et un meilleur développement de cet auxiliaire tout en défavorisant le tétranyque tisserand.



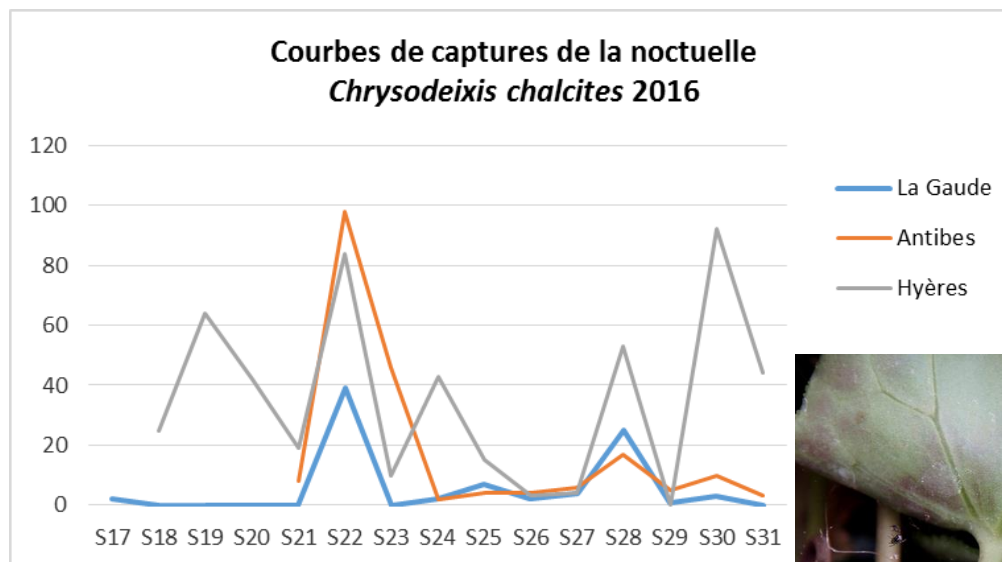
Tetranychus urticae sur rosier (Source : CA06)

## Chenilles défoliatrices

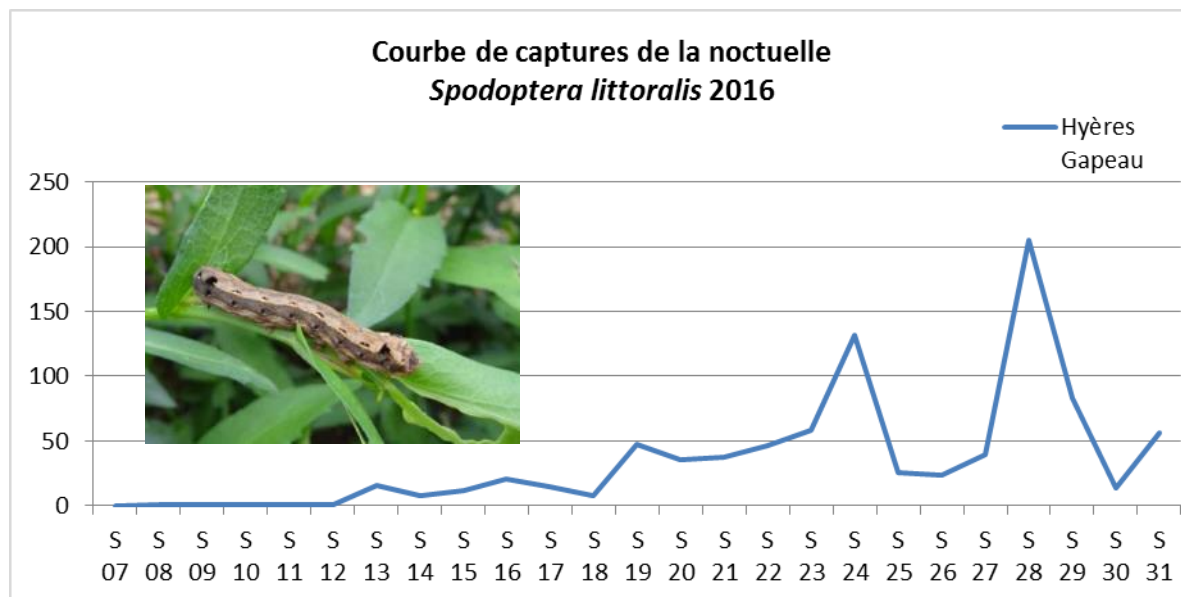
### Observations

**Chrysodeixis chalcites** : Le suivi des vols de cette noctuelle montre une augmentation du nombre de papillons piégés en semaine 30 notamment à Hyères. Attention la population de papillons capturés à Antibes peut être sous-évaluée en raison de la présence de fourmis dans le piège.

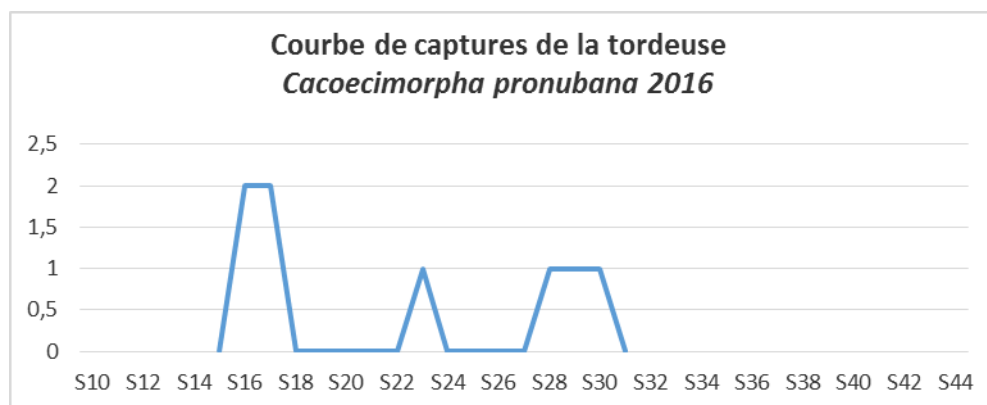
Une culture d'**heuchères** localisée à Antibes présente des dégâts qui pourraient être attribués à cette espèce et un observateur nous signale également une attaque modérée sur **Œillet** à La Gaude.



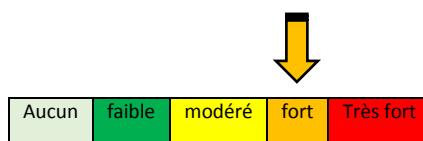
***Spodoptera littoralis*** : Le suivi montre une nouvelle augmentation des captures en semaine 31 (plus de 50 papillons capturés) à Hyères. Le piège posé à Cuers n’a pas enregistré de nouvelles captures depuis la fin juin (cette zone péri-urbaine présente un climat peu propice au développement de cette espèce en extérieur). Malgré le pic de vol important de la semaine 28, la présence de cette chenille sur les cultures n’a pas été signalée par les observateurs du réseau.



***Cacoecimorpha pronubana*** : Le suivi des vols de la tordeuse de l’œillet, effectué à la Gaude, montre que les vols de ces dernières semaines ont été faibles voir nuls. On nous signale cependant une attaque modérée de cette tordeuse sur œillet sur ce même site. Il pourrait y avoir un manque d’efficacité de la capsule de phéromone utilisée pour le piégeage.



*Evaluation du risque*



Le risque de pontes puis de la présence de chenilles des 3 espèces est important sur les 15 prochains jours. *Chrysodeixis chacites* et *Spodoptera littoralis* sont très polyphages, elles peuvent donc causer des dégâts sur de nombreuses cultures.

## Gestion du risque

Poursuivre l'observation attentive des parcelles tous les trois jours et mettre en place la prophylaxie. Des auxiliaires naturels (type ichneumonidés) peuvent intervenir dans la régulation des chenilles phytophages. Favoriser leur présence en limitant les interventions phytosanitaires est une première étape de la prophylaxie. Des lâchers de trichogrammes peuvent également être réalisés. Dès que l'observation révélera la présence de chenilles ou environ 7 jours après un pic de vol, des interventions à base de *Bacillus thuringiensis*, efficace uniquement sur jeunes larves, pourront être mises en place.

## Grille de décision

Niveau de risque	Observation type	Mesures à mettre en œuvre
Nul à faible	Aucune chenille n'est observée en culture et aucun papillon n'est capturé dans les pièges	<b>Poursuivre la surveillance</b> (tous les 3 jours) et mettre en place les mesures prophylactiques (favoriser la présence des auxiliaires naturels, lâchers de trichogrammes...)
Modéré	Attaques localisées par foyers ET chenilles de jeune stade larvaire (1cm maxi)	Sur un petit périmètre le ramassage, l'élimination mécanique des chenilles peut être réalisée. Des applications de <i>Bacillus thuringiensis</i> peuvent être mises en œuvre. Adaptez vos mesures en fonction de la taille du foyer
Fort à très fort	Attaques généralisées OU chenilles de stade larvaire avancé	Le ravageur doit rapidement être contrôlé.

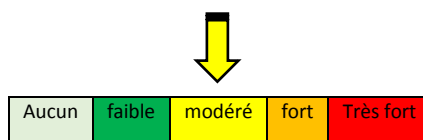
## Thrips californien

### Observations

En culture de **cyclamen**, détection de quelques individus de *Frankliniella occidentalis* sur les parcelles de référence.

### Evaluation du risque

Les niveaux de **populations** sont très **faibles** sur les parcelles de référence (0 à 2 thrips par plante observée) mais les **conditions climatiques** actuelles (températures élevées) sont **favorables** à leur développement.



Les piqûres de thrips peuvent être à l'origine de tâches et de déformations des feuilles et des fleurs. Le thrips californien est également **vecteur** des **virus** de la Mosaïque bronzée de la tomate (**TSWV**) et des taches nécrotiques de l'Impatiens (**INSV**) qui occasionnent de graves dommages sur les plantes.

### Gestion du risque

Il est indispensable d'effectuer des **observations régulières** sur les plantes afin de vérifier la présence d'individus qui se trouvent préférentiellement au niveau de la face inférieure des feuilles. Il est également conseillé de positionner quelques **pièges** englués (jaunes ou bleus) afin de suivre l'évolution des populations.

Des **lâchers** de l'acarien prédateur *Amblyseius swirskii* peuvent avoir une efficacité suffisante dans le contrôle des thrips si les conditions sont acceptables (hygrométrie suffisante, population de thrips nulle ou faible au moment de l'introduction, quantité suffisante d'auxiliaires introduits). On pourra favoriser l'installation de cet auxiliaire par des apports de nourriture à base de pollen tous les 15 jours ; ceux-ci seront stoppés en cas d'augmentation des populations de thrips.

### Thrips du feuillage

#### Observations

Des cultures de **lisianthus** et de **cresson de para** localisées à La Gaude sont sujettes à des attaques de thrips de l'espèce *Hercinothrips femoralis*. Les piqures de nutrition et les déjections entraînent des dégâts importants sur le feuillage.

#### Evaluation du risque

Les niveaux de **populations** sont modérés à forts (de 5 à plus de 10 thrips par plant) sur les parcelles observées et les **conditions climatiques** actuelles (températures élevées) sont **favorables** à leur développement.



Aucun	faible	modéré	fort	Très fort
-------	--------	--------	------	-----------

### Gestion du risque

A ce stade la gestion est difficile, moduler votre décision en fonction de vos exigences commerciales.

Des observations réalisées en station d'expérimentation ont mis en évidence que le positionnement de plusieurs panneaux englués bleus au niveau de la culture permet de piéger un grand nombre de *H. femoralis*.

## 3. Le point sur *Xylella fastidiosa*

Les actualités sur *Xylella fastidiosa* et plus généralement sur la santé des végétaux sont disponibles sur les sites du Ministère de l'agriculture et de la DRAAF PACA en cliquant sur les liens suivants :

- [Actualités Santé et protection des Végétaux - MAAF](#)
- [Actualités Xylella - Agriculture.gouv.fr](#)
- <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Actualites-PACA>

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN SONT REALISEES PAR DE NOMBREUX PARTENAIRES : CONSEILLERS, HORTICULTEURS... **SI VOUS SOUHAITEZ DEVENIR OBSERVATEUR**, CONTACTEZ-NOUS :  
SOLENE HENRY : 04 97 25 76 52  
Anne Roberti : 04 94 35 22 84

**LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE DES ALPES-MARITIMES ET DU VAR, SRAL PACA, LE CREAT, LE SCRADH, JARDICA COOP DE LA CRAU, RACINE SAP – DUBOURDEAUX, PHILA FLOR, BIOBEST, KOPPERT, SICA MARCHE AUX FLEURS D'HYERES, COOPERATIVE TERRES D'AZUR, PLANTS ET SERVICES ET LA FREDON PACA

**COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :**  
Anne ROBERTI, Sébastien REGNIER, Solène HENRY

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*